

<b>En € HTVA</b>
------------------

Abonnement mensuel	Starter	Essential	Standard	Medium	Advanced	Infinite	Ultimate
<b>SANS MOBILE</b> Avec engagement de 12 mois (2)	<b>3,84 €</b>	<b>14,95 €</b>	<b>21,36 €</b>	<b>30,76 €</b>	<b>39,31 €</b>	<b>68,36 €</b>	<b>111,01 €</b>

**Communications incluses dans l'abonnement**

Appels/SMS/MMS (3) (6)		Jusqu'à 1000 unités (4)		Jusqu'à 2500 unités (4)		Jusqu'à 5000 unités (4)		Illimité (5)	
Depuis	Vers								
Europe, USA	Europe, USA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Europe, USA	Canada, Chine	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Canada, Chine	Europe, USA	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Zone Business	Luxembourg	-	-	-	-	-	-	Jusqu'à 60 unités	Jusqu'à 300 unités
Luxembourg	Zone Business	-	-	-	-	-	-		
Zone Business	Zone Business	-	-	-	-	-	-		

TRAFIC DATA (7)	-	2,5 GB	5 GB	10 GB	20 GB	Illimité	
Au Luxembourg	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
En Europe et aux USA	-	✓	✓	✓	✓	Jusqu'à 30 GB	Jusqu'à 40 GB
Zone Business	-	-	-	-	-	Jusqu'à 1 GB	Jusqu'à 3 GB

**Rythme de facturation des communications (8)**

Appels	1"/1"
Trafic Data	Par KB

- (1) Le taux de TVA applicable au jour de la dernière mise à jour du Plan tarifaire est de 17%.
- (2) Le tarif applicable pour le mois de la souscription est calculé au prorata du nombre de jours restant à courir entre le jour de la souscription et le dernier jour du mois concerné. Le traitement de la résiliation sera fait conformément aux délais spécifiés dans les Conditions Générales de Vente / Conditions particulières Téléphonie Mobile et le dernier jour du mois concerné.
- (3) Dans le cas d'envoi d'un message SMS ou MMS à plusieurs destinataires, un SMS respectivement un MMS selon le cas sera facturé pour chaque destinataire. La taille maximale d'un MMS est techniquement limitée à 200 KB. La réception de SMS et MMS est gratuite depuis le réseau mobile POST ou depuis un réseau mobile étranger. Pour la réception de MMS, des frais additionnels pour le trafic data généré pourront être facturés.
- (4) Unités : 1 unité = 1 minute (60 secondes) = 1 SMS = 1 MMS
- (5) Pour les communications Voix, une coupure automatique est faite après 3 heures.
- (6) Appels, SMS et MMS depuis le(s) pays ou zone(s) mentionnés dans la colonne « Depuis » vers un numéro fixe ou mobile, appels vers le numéro de consultation de la messagerie vocale, appels vers numéros Voix sur Internet vers le(s) pays ou zone(s) mentionnés dans la colonne « Vers ». Hors numéros spéciaux, fax, visiophonie et SMS premium (prix disponibles sur [www.post.lu/conditions](http://www.post.lu/conditions)). La zone Business est décrite en section Tarifs internationaux et Roaming.
- (7) Trafic data : communications de données réalisées à partir d'un réseau mobile. 1 MB = 1024 KB. Le débit peut être influencé par différents facteurs. De plus amples détails concernant les débits peuvent être trouvés dans le Document Net Neutralité. Comme le prévoit la réglementation européenne, POST applique une politique de consommation en Europe correspondant au minimum au volume total inclus dans l'offre sans surcharge. La zone Business est décrite en section Tarifs internationaux et Roaming.
- (8) Rythmes de facturation : 1"/1" : facturation par seconde.

**Options Supplémentaires (9)**

<b>Option Phone Pro</b> sur 12 ou 24 mois	De 5 à 60 €/mois	
<b>Garantie +</b> (10)	S : Panne mécanique, vol, jusqu'à 25 % de remise pour perte et dommage	3,42 €/mois
	M : Panne mécanique, vol, jusqu'à 35 % de remise pour perte et dommage	6,84 €/mois
	L : Panne mécanique, vol, jusqu'à 50 % de remise pour perte et dommage	8,55 €/mois
<b>Forfait Bloqué</b> (11)	1,71 €/mois	

<b>Adjust</b> (12)	En souscrivant à une option Adjust, le client peut ensuite passer automatiquement sur différents paliers de consommation dans les zones Business ou Voyager.							
Option mensuelle	Data	1 €/mois						
	Voix	1 €/mois						
	Data + Voix	1 €/mois						
<b>Paliers Adjust Data</b>	<b>100 MB</b>	<b>300MB</b>	<b>500MB</b>	<b>1GB</b>	<b>2GB</b>	<b>3GB</b>	<b>4GB</b>	<b>5GB</b>
Business	20 €	40 €	50 €	90 €	165 €	215 €	275 €	305 €
Voyager	65 €	175 €	275 €	500 €	800 €	1 000 €	1 145 €	1 230 €
<b>Paliers Adjust Voix/SMS/MMS</b> (14) (15)	<b>30 unités</b>	<b>60 unités</b>	<b>120 unités</b>	<b>180 unités</b>	<b>240 unités</b>	<b>300 unités</b>	<b>600 unités</b>	<b>1200 unités</b>
Business	20 €	35 €	60 €	80 €	95 €	120 €	230 €	430 €
Voyager	40 €	55 €	100 €	140 €	180 €	215 €	375 €	650 €

<b>ExtraVolume</b> (13)	En souscrivant à un ExtraVolume, le client peut bénéficier d'un volume Mobile Internet en Europe, USA, en zone Business ou en zone Voyager ou Appels/SMS en zone Business ou en zone Voyager pour le mois en cours.			
Consommation	Zone	Volume	Code SMS	Prix HTVA
Data (7)	EU, USA S	5GB	DATAEU5000	8,54 €
	EU, USA L	10GB	DATAEU10000	12,82 €
	Business S	500 MB	DATABUS500	75 €
	Business L	1GB	DATABUS1000	100 €
	Voyager S	100MB	DATAVOY100	80 €
	Voyager L	500 MB	DATAVOY500	300 €
Calls/SMS/MMS (3) (4)	Business S	30 unités	VOICEBUS30	25 €
	Business L	60 unités	VOICEBUS60	45 €
	Voyager S	10 unités	VOICEVOY10	15 €
	Voyager L	30 unités	VOICEVOY30	40 €

<b>Appels WiFi</b> (14)	Inclus			
<b>BillSplit</b> (15)	Gratuit			
<b>Streaming &amp; Social</b> (16)	<b>Essential</b>	<b>Standard</b>	<b>Medium</b>	<b>Advanced</b>
Trafic Data inclus pour vidéo streaming - Jusqu'à 20 GB	2,5GB	5GB	10GB	20GB
	4,27 € / mois			

- (9) Les options sont souscrites pour une durée minimale d'un mois reconduite tacitement jusqu'au prochain terme du contrat. Le client a toutefois la possibilité de demander la résiliation de tout ou partie des options souscrites sans indication de motif par courrier recommandé avec accusé réception adressé à POST Telecom S.A., 1 rue Bian, L-1235 Luxembourg. La résiliation d'une option ne sera effective qu'à la fin d'un délai de 24h à réception par POST Telecom S.A. d'une telle demande via l'application mobile ou tout autre moyen de vente à distance électronique ou via courrier de résiliation adressé par le client.
- (10) L'option Garantie + est souscrite pour une durée d'un mois reconduite tacitement jusqu'au prochain terme du contrat. Le client a toutefois la possibilité de demander la résiliation de l'option Garantie + souscrite sans indication de motif par courrier recommandé avec accusé réception adressé à POST Telecom S.A., 1 rue Bian, L-1235 Luxembourg. La résiliation de l'option Garantie + ne sera effective qu'à la fin du mois de réception par POST Telecom S.A. du courrier de résiliation adressé par le client. Voir conditions particulières applicables à Garantie + sur [www.post.lu/conditions](http://www.post.lu/conditions).
- (11) Avec l'option Forfait Bloqué, au-delà des volumes inclus dans votre abonnement, les communications sont bloquées. Les appels reçus ou effectués depuis un réseau sans accord de Roaming avec le Luxembourg sont bloqués. Le blocage est fait par type d'usage, cela signifie qu'après consommation du volume inclus Appels/SMS/MMS, les consommations Appels/SMS/MMS sont bloquées et après consommation du volume Data inclus, les consommations Data sont bloquées. Les appels d'urgence sont toujours possibles. L'option ExtraVolume permettant d'ajouter du volume Voix/SMS/MMS ou Data supplémentaire pour le mois en cours n'est pas bloquée avec une option Forfait bloqué ou Adjust.
- (12) Adjust : L'option Adjust permettra de passer sur les paliers de consommation dans les zones Business et Voyager directement en arrivant sur le territoire. Une notification 100% sera envoyée lorsque le client atteint la limite d'un palier et passera directement sur le suivant. Il n'est pas possible de bloquer la consommation à un certain palier. Une fois le dernier palier consommé, le client sera facturé au tarif hors forfait indiqué pour la zone, ou pourra souscrire à un Extravolume pour la zone.
- (13) ExtraVolume : service que le client peut souscrire afin de bénéficier d'un volume Mobile Internet ou Appels/SMS en zone Business et zone Voyager ou en Zone 1 (Europe & USA). Le volume alloué au titre du produit ExtraVolume souscrit doit être consommé endéans la période commençant à courir le jour de sa souscription et terminant le dernier jour du mois civil au cours duquel il a été souscrit ; le reliquat non consommé durant cette période n'est pas reportable. Le prix du produit ExtraVolume est payable intégralement à la souscription, indépendamment du nombre effectif de jours restants à courir jusqu'à la fin du mois civil de sa souscription. Les ExtraVolume en Zone 1 Europe & USA ne sont pas compatibles avec le forfait Starter.
- (14) Les appels sont considérés comme des appels voix et la même tarification s'applique. Les unités sont décomptées des appels.
- (15) BillSplit : Permet de déterminer le montant maximal facturé à votre entreprise. Les consommations supplémentaires définies sont reportées sur le compte de l'utilisateur de la ligne. Voir modalités du service sur formulaire de souscription.
- (16) Streaming&Social : Trafic data en national, Europe et USA pour l'utilisation faite des applications reprises dans la liste exhaustive sur [www.post.lu](http://www.post.lu). La consommation en Europe et USA est limitée à 1,9 GB et décomptée du volume Streaming&Social inclus. Le terme « Europe et USA » fait référence à la zone 1 de la liste reprise à la section Tarifs internationaux et Roaming. Au-delà du trafic offert avec Streaming&Social, le trafic sera décompté du volume data inclus sélectionné dans le contrat. Au-delà du volume national inclus dans l'offre, les tarifs hors forfait seront appliqués. La liste des applications peut être amenée à évoluer. Le trafic inclus dans l'option Streaming&Social n'inclut pas le volume consommé sur des liens/vidéos en dehors de l'Application elle-même. Certaines applications de « messaging/social » peuvent décider de ne pas inclure les appels et vidéoconférence dans le trafic inclus Streaming&Social.

### Services de prévention de surconsommation

Un (1) SMS d'information est envoyé après consommation de 80 % et 100% des Extravolumes souscrits.

Un (1) SMS d'information est envoyé après consommation de 100% d'un palier de l'option Adjust.

POST Telecom prend des mesures raisonnables pour assurer l'envoi de SMS d'alertes de consommation, sans toutefois garantir leur réception par le Client, notamment dans les cas suivants (liste non-exhaustive) : défaillance technique lors de la transmission des SMS imputable à un tiers, défaillance technique du téléphone ou autre terminal mobile, de la carte SIM et/ou de ses accessoires, indisponibilité du téléphone mobile sans couverture réseau et/ou éteint. POST Telecom ne peut en outre être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation des réseaux, en cas de transmission des signaux radioélectriques affectée par des contraintes techniques imposées à l'opérateur par les autorités compétentes, ni en cas de perturbations et d'interruption dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de télécommunications fournis par le ou les exploitants des réseaux auxquels sont affiliés les services de POST Telecom.

### Services de prévention de surconsommation Mobile Internet en National et en Roaming non-sollicitée

Un plafond de 50 € HTVA est appliqué par défaut pour les communications Mobile Internet pour tous nos clients. Ce mécanisme vise à protéger les consommateurs de consommation Mobile Internet non-sollicitée et de maîtriser au mieux leurs dépenses. Vous pouvez gérer ce mécanisme de prévention et, le cas échéant, le modifier par simple envoi d'un SMS ; consultez [www.post.lu/conditions](http://www.post.lu/conditions) pour de plus amples renseignements.

### Prévention d'utilisation permanente des services de communications en itinérance

Conformément à la réglementation européenne en vigueur et afin d'éviter une utilisation permanente des services de communications en itinérance, POST est susceptible de contrôler la consommation du service de communication mobile faite par le consommateur. A cette fin, POST peut vérifier, sur une période minimale de 4 mois consécutifs, si la consommation de minutes, de SMS et/ou de données internet exprimées en MB en roaming dans tous les pays de la zone 1 telle que décrite dans la section «Tarifs internationaux et roaming» est plus importante que la consommation de minutes, de SMS et/ou de données internet exprimées en MB en national. Un tel contrôle est sujet à l'art. 11 des Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A. relatif à la protection des données personnelles.

Est considérée comme abusive toute situation où la présence et la consommation du service de communication mobile en roaming sont plus importantes (i.e. plus de 50 %) que la présence sur le territoire luxembourgeois et la consommation du service de communication mobile en national. Afin de déterminer ces proportions, POST peut procéder à un décomptage de toutes les unités de minutes, de SMS et/ou de données internet exprimées en MB consommées par le client ainsi que du nombre de jours passés en UE et au Luxembourg (17).

Lorsqu'un risque d'abus sur un type d'appel (appels sortants, SMS envoyés, internet mobile) est détecté, POST peut demander au client de clarifier sa situation en fournissant une preuve de lien stable avec le Luxembourg (18). Au cas où aucune réponse n'est fournie par le client endéans deux semaines, POST se réserve le droit d'appliquer une surcharge à toute unité de type d'appel consommée en itinérance (minute d'appels sortants, SMS envoyés ou MB d'Internet mobile) telle que définie par la réglementation européenne. L'application de la surcharge commence dès écoulement des deux semaines pendant lesquelles le client peut clarifier sa situation et prendra fin lorsque la consommation répond à nouveau aux critères d'une consommation non-abusive. Il convient de noter que cette procédure peut être applicable à plusieurs types d'appels simultanément, pour lesquels un risque d'abus a été détecté.

### Service supplémentaire

Avec MyPost, contrôlez gratuitement votre consommation Appels, SMS et Internet, où et quand vous voulez, en toute simplicité. Plus d'informations sur [www.post.lu/fr/particuliers/mobile/mypost](http://www.post.lu/fr/particuliers/mobile/mypost).

(17) Chaque jour où une connexion au réseau national est enregistrée est compté comme un jour de présence nationale de ce client

(18) Conformément à la réglementation européenne en vigueur, on entend par «Luxembourg avec le Luxembourg», une présence sur le territoire de ce dernier, résultant d'un emploi non temporaire et à temps complet, y compris celui des travailleurs frontaliers, de relations contractuelles durables impliquant un degré équivalent de présence physique d'un travailleur indépendant, de la participation à des cycles d'études réguliers à temps complet ou d'autres situations, telles que celle des travailleurs détachés ou des retraités, lorsqu'elles impliquent un degré équivalent de présence sur le territoire. Afin de prouver son lien stable, le client peut fournir un certificat de travail, un certificat de scolarité, ou bien un certificat de résidence.

Zones	
<b>Zone 1 EU et USA</b>	Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (Canaries, Ceuta et Melilla incluses), Estonie, Finlande (Aland inclus), France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe (et Saint-Martin), Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Martinique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (Açores et Madère inclus), République Tchèque, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, USA, Vatican City
<b>Zone 2 Business</b>	Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Bahrein, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Canada, Cap-Vert, Chine, Corée du Sud, Egypte, Emirats Arabes Unis, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Kosovo, Macao, Macédoine, Malaisie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Qatar, République Dominicaine, Russie, Serbie, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Turquie, Ukraine
<b>Zone 3 Voyager</b>	Afghanistan, Antilles néerlandaises, Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Cambodge, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, Georgie, Ghana, Guatemala, Honduras, Îles Caimans, Îles Féroé, Irak, Iran, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Laos, Mali, Maurice, Moldavie, Mongolie, Mozambique, Myanmar-Birmanie, Nicaragua, Nigéria, Oman, Ouzbekistan, Pakistan, Palestine, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Porto Rico, Salvador, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Trinidad et Tobago, Tunisie, Vietnam
<b>Zone 4 Rest of World</b>	Autres pays du monde

	Du Luxembourg vers		
	Zone 1	Zone 2	Zone 3 & 4
<b>Appels</b> (par minute)	0,05 €	1,25 €	2,55 €
<b>SMS</b> (par message)	0,06 €	0,25 €	0,42 €
<b>MMS</b> (par message)	0,08 €	0,16 €	0,25 €

	Appels reçus	MMS reçus	Appels émis vers les zones internationales (par minute)			Data (par MB)	SMS émis (par message)	MMS émis (par message)
			Zone 1	Zone 2	Zone 3 & 4			
			<b>Zone 1</b>	Gratuit EU / 0,10 € USA	Gratuit EU / 0,05 € USA			
<b>Zone 2</b>	0,42 €	0,15 €	1,25 €	1,25 €	1,52 €	0,85 €	0,25 €	0,16 €
<b>Zone 3</b>	0,85 €	0,20 €	2,55 €	2,55 €	2,55 €	1,27 €	0,42 €	0,25 €
<b>Zone 4</b>	0,85 €	0,20 €	2,55 €	2,55 €	2,55 €	8,53 €	0,42 €	0,25 €

La réception de SMS et MMS est gratuite depuis le réseau mobile POST ou depuis un réseau mobile étranger. Pour la réception de MMS, des frais additionnels pour le trafic data généré pourront être facturés (tarifs et accords de roaming disponibles en ligne).

Satellite/ maritime						
Inmarsat, Emsat, Iridium (16 et 17), Mariticom, OnAir et autres satellites (ferries et croiseurs inclus)						
International	Roaming					
Depuis toutes les zones vers Zone Satellites / Maritime	Appels reçus					
<b>Appels</b> (par minute)	5,2137 €					
<b>SMS</b> (par message)	0,0854 €					
<b>MMS</b> (par message)	0,0854 €					
	Appels émis vers les zones					
	Zone 1					
	Zone 2, 3 & 4					
Satellite / maritime	0,9632 €	2,6923 €	3,1197 €	9,8291 €	0,9829 €	1,9658 €